

Avis du CSRPN Auvergne-Rhône-Alpes N°AURA-2026-Exp-018

AVIS EXPERT DÉLÉGUÉ FAUNE

du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel

AUVERGNE-RHONE-ALPES

Référence de la demande (N° ONAGRE) : 2026-03-17-00579

Dénomination du projet : Capture, perturbation intentionnelle et relâcher immédiat sur place d'espèce animale protégée (Pipit spioncelle – *Anthus spinoletta*)

Lieu des opérations : Département de l'Isère et de la Savoie

Bénéficiaire : Office Français de la Biodiversité (OFB)

MOTIVATION OU CONDITIONS

Cette demande initiale concerne *Anthus spinoletta*. Le Pipit spioncelle est une espèce eurasienne polytypique à répartition fragmentée. Les trois sous-espèces, dont *A.s.spinoletta*, concernée ici, possèdent des aires de répartition disjointes. Celle-ci, en France, comprend, les massifs alpins et pyrénéens et de manière plus marginale, le Massif-Central. La demande, présentée ici se situe sur un site où l'Office Français de la Biodiversité (OFB), conduit par ailleurs des programmes sur le suivi des populations de grands herbivores (*Capra ibex* par exemple), le Massif de Belledonne, entre l'Isère (38) et la Savoie (73). Sa finalité générale sur une longue période est de : « documenter, sur une durée de six ans, les effets du pâturage sur la structure de la végétation, les communautés d'insectes et les oiseaux, en particulier durant la période d'élevage des jeunes ». Elle vise à évaluer l'impact de celui-ci « par consommation, piétinement, apport de matière organique / sur la croissance des poussins et sur le succès reproducteur de ces variations de régime alimentaire ».

Cette demande bénéficie donc de suivis déjà réalisés par l'OFB. Des jeux de données sur : a) : la structure de végétation, b) les localisations des herbivores sauvages et domestiques par GPS ; c) des relevés d'insectes ; d) un suivi acoustique des orthoptères, sont disponibles.

Cette étude « va donc se dérouler sur les zones du massif où des suivis sont déjà en place sur d'autres compartiments de l'écosystème ». Le CSRPN apprécie cette démarche d'utilisation de données issus de différents programmes ce qui, au-delà de diminuer les coûts, rend plus heuristique l'analyse des données qui pourra être faite sur *Anthus spinoletta*.

Elle ne concerne, comme énoncé plus haut que les poussins, car la demande montre que le régime alimentaire des adultes est modifié selon l'intensité du pâturage. Elle est soutenue par le CRBPO (voir lettre de soutien). Son objectif concret est donc de « comprendre les conséquences des effets en cascade sur l'écosystème du régime d'herbivorie, qui va impacter la structure de la végétation, la communauté d'insectes et les oiseaux qui s'en nourrissent, en particulier en moment de l'élevage des jeunes », avec le modèle *A.s.spinoletta*.

Pour répondre à cette question, la conduite de l'étude prévoit, la mise en œuvre d'un « suivi annuel d'un maximum de 30 nids de Pipit spioncelle, avec la pesée des poussins et leur suivi individuel par un marquage sur un ongle, réalisé à l'aide de vernis ou de marqueur. Ce codage, unique pour chaque poussin au sein d'un même nid, permettra d'évaluer le succès à l'envol après environ 14 jours ». Dans ce cadre et à titre exceptionnel, en accord avec la demande des opérateurs, afin d'alléger les manipulations, le CRPBO n'impose pas la pose de bague aluminium MNHN. Le CSRPN souscrit à cette à cette démarche visant à rendre encore moins intrusive et

plus éthique l'utilisation d'animaux sauvage à des fins scientifiques. Il apprécie la souplesse des opérateurs et du CRBPO qui n'impose pas la pose des bagues aluminium MNHN, anticipant, au vu de la phénologie de l'espèce, que les résultats seront trop faibles en quantité et ne répondant pas aux objectifs de l'étude.

Les techniques opératoires de manipulations sont toutes optimisées avec pour objectif de réduire, à la fois le temps de manipulation et de relâcher immédiat des poussins ainsi que celui de stationnement à proximité du nid. L'ensemble vise à réduire les impacts potentiels. Cela passe par :

- un temps de présence au nid limité au maximum qui ne dépassera pas 5 minutes ;
- des visites de nids ne se feront que durant des conditions climatiques adéquates : températures entre 10°C et 30°C, absence de précipitation, vent jusqu'à moyen ;
- des itinéraires empruntés pour se rendre à un nid seront variables, avec, de plus, une trace réalisée pour repartir qui ne constituera pas un cul-de-sac mais un déplacement continu de type aléatoire ;
- une manipulation des poussins se fera avec des gants en Latex à usage unique par nid pour limiter les traces olfactives laissées au nid, le choix ayant été fait par les opérateurs de prendre cette précaution ;
- à la sortie du nid des poussins, ils seront en permanence placés à l'ombre, protégés du soleil direct ;
- afin d'éviter un choc thermique entre le poussin et la surface de la balance, les poussins seront placés pour la pesée dans une coupelle tapissée d'une feuille de sopalin à usage unique pour chaque nid.

Les personnes en charge de l'étude sont qualifiées techniquement et scientifiquement pour d'une part opérer sur le terrain et d'autre part analyser les données obtenues afin de présenter les résultats dans le modèle présenté. Le CSRPN apprécie la clarté de la présentation synthétique de celui-ci aussi bien sur le fond que dans la forme. Il a apprécié également à valeur, les références bibliographiques fournies et très intéressantes scientifiquement, mettant en évidence que le programme envisagé s'appuie sur des éléments scientifiques robustes.

Le CSRPN relève cependant, que rien n'est dit dans la demande sur les types, caractéristiques et les protocoles des analyses biostatistiques qui sont envisagées pour traiter les résultats à venir afin de rendre cette demande complète dans sa totalité. Le CSRPN considère que ces protocoles doivent être connus et explicités, surtout dans le cadre d'une demande initiale, ce qui est le cas ici, avant le démarrage de la récolte des données afin que celles-ci le soient de manière pertinente et dans des conditions optimales.

Le CSRPN conditionne donc son avis à l'utilisation appropriée d'analyses biostatistiques robustes et pertinentes anticipées avec si besoin les apports préalables d'un biostatisticien dans l'équipe. Le CSRPN insiste sur le fait que ceci doit se faire avant le démarrage de la récolte des données.

Le CSRPN souhaite connaître l'évolution de ce programme et souhaite un retour des opérateurs via la DREAL AuRA quand les premiers résultats seront connus (rapports intermédiaires ou autres documents qui seront à la disposition).

EXPERT DÉLÉGUÉ FAUNE

AVIS FAVORABLE SOUS CONDITIONS

FAIT LE

14 avril 2026

SIGNATURE



